



Crédit auto pour son enfant

Par Rose56

Bonjour

J'ai voulu souscrire à un crédit auto avec ma mère en co emprunteur chez un co cessionnaire. Cela a été refusé mais j'ai pu le faire avec ma mère en emprunteur principal et je lui envoie l'argent tous les mois. Cependant comment faire pour que la carte grise soit à mon nom et comment faire pour assurer le véhicule ?

J'aimerais être au courant de tout avant d'engager directement ma mère là dedans.

Merci à vous
Cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Il faut trouver un organisme qui accepte de vous prêter (à vous et votre mère) pour que vous (seul) achetiez une voiture.

Légalement, il est possible d'être emprunteur sans être propriétaire du bien acquis.

Autre solution : votre mère achète la voiture et vous la revend ou vous la donne (avec le certificat de cession). S'il y a un prêt, attention à bien respecter le contrat.